



L'ÉTOILE DU NORD

Imprimé et publié par ALBERT GÉRAIS. ABONNEMENT UN AN, PAYÉ D'AVANCE 50 CTS. A LA FIN DE L'ANNÉE 75 CTS.

La rédaction du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par ses correspondants. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

L'ÉTOILE DU NORD (---) JOLIETTE, JEUDI, 7 MAI 1896

Convention conservatrice

Les conservateurs du comté de Joliette se sont réunis, samedi dernier en convention, dans les salles de l'institut, pour procéder au choix de leur candidat.

L'assemblée était présidée par M. J. Martel, avocat, et M. J. A. Guibault, avocat, agissant comme secrétaire.

51 délégués furent nommés pour représenter les diverses municipalités du comté, la ville et les campagnes.

Les 51 délégués nommés se retirèrent alors pour voter au scrutin secret. Ils revinrent bientôt avec le résultat suivant :



Pour M. J. A. RENAUD, AVOCAT 31 voix.



Pour M. le Dr V. P. LAVALLÉE 20 voix.

M. Renaud fut alors choisi à l'unanimité comme candidat du parti conservateur.

Au commencement de l'assemblée il fut passé une résolution par laquelle la convention s'engageait à se conformer à la décision des délégués.

Plusieurs discours ont été faits par MM. J. A. Renaud, Dr V. P. Lavallée, J. M. Tellier et autres.

Le nouveau ministère

MM. Angers, Desjardins, Taillon, Ross et Ives, représentent la province de Québec.

Le 1er Mai, sir Charles Tupper a complété la formation de son ministère. Lord Aberdeen s'est immédiatement rendu au bureau du gouverneur-général, dans l'édifice de l'Est, et après qu'il eût donné son approbation à la liste de noms qui lui était soumise, les nouveaux collègues du premier ministre prêtèrent le serment d'office. La cérémonie a duré jusque vers deux heures.

Quatre des anciens ministres ne sont pas dans le Cabinet : sir Mackenzie Bowell, sir Adolphe Caron, les honorables MM. Ouimet et Daly.

Les nouveaux ministres sont les honorables MM. Angers, Taillon, Ross et Macdonald. Voici la liste complète des ministres, par ordre de séniorité :

Sir Charles Tupper, Bart., premier ministre et secrétaire d'Etat. Hon. John Costigan, ministre de la marine et des pêcheries.

Sir Frank Smith, Kt., sans portefeuille. Hon. Geo. E. Foster, ministre des finances.

Hon. John G. Haggart, ministre des chemins de fer et canaux.

Hon. A. R. Angers, président du Conseil Privé.

Hon. W. B. Ives, ministre de commerce.

Hon. Arthur R. Dickey, ministre de la justice.

Hon. W. H. Montague, ministre de l'agriculture.

Hon. Donald Ferguson, sans portefeuille.

Hon. John F. Wood, contrôleur des douanes.

Hon. E. G. Prior, contrôleur du revenu de l'Intérieur.

Hon. Alphonse Desjardins, ministre des travaux publics.

Hon. John-Jones Ross, sans portefeuille.

Hon. L. O. Taillon, ministre des postes.

Hon. Hugh John Macdonald, ministre de l'Intérieur.

Hon. David Tisdale, ministre de la milice.

Sir Charles Hibbert Tupper, K. C. M. G., solliciteur-général, mais ne faisant pas partie du Cabinet.

LES COMITÉS DU CONSEIL

Les deux principaux comités du Conseil Privé ont été formés comme suit :

Bureau de la Trésorerie, MM. Foster, Costigan, Angers, Wood et Taillon.

Comité des chemins de fer ; M. Haggart, président, et MM. Ives, Dickey, Prior, Taillon et Macdonald.

Les microbes

Naguère, en France, un homme douplement remarquable au point de vue du génie et de la scène du monde. Il avait nom, Pasteur ; il s'est immortalisé autant par sa foi robuste que par ses découvertes médicales.

C'est lui, qui, le premier, expliqua la théorie des microbes et découvrit le vaccin de la rage.

Sans avoir aucunement cherché la popularité et la gloire, Pasteur laisse un nom justement célèbre.

On affirme que ses débuts furent lents et pénibles, que plus d'un envieux, plus d'un zèle s'efforça de le discréditer aux yeux du public. Quoi qu'il en soit, son mérite finit pourtant par triompher ; Pasteur, à force de talent et de grandeur d'âme, contraignit la jalousie à garder le silence.

La théorie des microbes fit grand bruit, non seulement en France, mais dans tout l'univers. Le gamin de Paris, toujours à l'affût de traits plus ou moins spirituels, arrêta le passant pour lui crier d'une voix stridente : "Hé, Monsieur ! Regardez donc sur votre chapeau ! Un microbe !... Hé, Madame ! Un microbe sur le bout de votre nez..." Et ainsi durant plus d'une année entière le mot : "Un microbe, Monsieur !" "Un microbe, Madame !..." ne cessa de retentir par toutes les rues de la capitale du monde.

Sans s'en douter, le gamin avait raison de crier : "Gare !" Savez-vous qu'ils sont d'autant plus dangereux, plus traitres ces microbes, ces infimement petits, qu'ils sont plus invisibles ! Ce ne sont point les gros qui mangent les petits, ce sont les tout petits qui maintenant dévorent les gros sans que ceux-ci puissent le moins du monde user de représailles.

Mais si l'hygiène est tenue de combattre les funestes microbes, la morale doit, à plus forte raison, combattre les siens qui sont infiniment plus redoutables. Gare donc aux microbes qui s'attaquent, non à la matière, mais à la foi et à la morale évangélique !... Voilà ce qu'on peut appeler : microbes moraux et intellectuels. Ce sont des êtres qui pour paraître inoffensifs et passer pour ainsi dire inaperçus aux yeux du commun des mortels, n'en sont pas moins les pires ennemis de la société. Tels sont ces défauts légers en apparence qui s'introduisent sournoisement au sein des familles et des nations. Ils sont en quelque sorte imperceptibles et il serait assez difficile de les classer par ordre de mérite. L'action de ces microbes sur les intelligences et sur les cœurs est parfois lente mais toujours très subtile.

Par exemple, l'indifférence en matière de religion ne conduit-elle pas insensiblement à l'impiété ?

L'influence du libre examen comme une unique règle de foi ne laisse-t-elle pas que d'engourdir un peu la conscience de certains catholiques ?

L'hypocrisie des différentes sociétés secrètes, les sourdes menées des loges maçonniques, diaboliques, n'ont-elles jamais fait de victimes même parmi nos coréligionnaires ?

Il va sans cesse grandissant, ce mépris de toute autorité divine et humaine. Il s'affaiblit de jour en jour, le respect que tout catholique doit à l'église et au prêtre ! Or, quelle est l'âme assez fortement trempée pour résister à ce mal secret qui nous mine ? La constitution morale même la plus robuste n'est pas toujours à l'abri des atteintes de cette corruption qui finit par dégénérer en consommation intellectuelle.

Et puis, cette inqualifiable insubordination de l'enfant à l'égard des parents, cette aveugle et incompréhensible soumission des parents aux caprices de leurs enfants, cette sottise prétention de l'Etat à l'omnipotence, même en matière d'éducation et de religion, ce tribunal qui rend la justice, voilà bien autant de microbes visibles à l'œil nu.

Et encore, que de microbes contenus dans le fromage avancé qu'on appelle : produits littéraires du XIXème siècle ; dans ces romans prétendus moraux qui viennent d'outre-mer inonder nos grandes villes pour se répandre en flots immenses jusque dans nos paisibles campagnes ! Contagion funeste en comparaison de laquelle la peste n'est rien !

Et ces théâtres non encore réputés mauvais par nos journaux soit-disant catholiques, qu'est-ce autre chose que d'affreux microbes moraux et intellectuels ?

Et ce luxe effréné qui règne en souverain, non seulement dans nos villes mais aussi dans nos campagnes, cette recherche ridicule dans les habits, dans les toilettes, dans les équipages, cette sottise vanité qui s'accroît d'année en année, qui apporte avec elle la misère, l'indigence au sein de toutes les classes de la société, n'est-ce pas là encore un de ces microbes que l'on peut découvrir sans microscope ?

Cette folle insouciance qui donne le bras au démon du plaisir, cette légèreté incroyable avec laquelle on contracte des dettes, cette aveugle imprévoyance avec laquelle on se jette dans des entreprises ruineuses, cette soif des richesses et des honneurs, cette prodigalité mesquine à ses heures, cette tendresse pour tout ce qui est volupté, cet amour des aises, ces heureuses indolences emportées sur les ailes de la vapeur et de l'électricité, tout cela n'est-il pas capable de créer une véritable sentine de microbes dont un seul suffirait pour empoisonner l'avenir de la nation la plus forte, la plus vigoureuse ?

Assez sur ce ton ! On pourrait continuer à passer la liste de ces êtres si petits en apparence mais si profondément nuisibles. L'essentiel n'est pas de connaître le nombre exact de ces microbes moraux et intellectuels ; on ne mesure pas l'infini ! L'important, c'est de trouver le moyen de conjurer un mal qui pour paraître invisible n'en est pas moins réel.

Or, quel remède faut-il employer pour annuler ces désastreux microbes, faire en sorte qu'ils s'entre-dévoient ? Le secret est facile à découvrir ; le voici :

Il y eut un Pasteur pour combattre les microbes au point de vue hygiénique ; il y a aussi des pasteurs appelés par Dieu à enseigner les nations, à les détourner du mal, à les pousser au bien, à leur faire aimer la vérité, à leur faire détester le faux ; il y a, dis-je, des pasteurs choisis par Dieu pour propager la divine lumière de l'Evangile, combattre tous les microbes au point de vue moral et intellectuel, il y a des pasteurs, des évêques placés par Jésus-Christ à la tête des peuples, pour régir et gouverner l'Eglise de Dieu. "Posuisti episcopos regere Ecclesiam Dei !" Donc, respect à l'Eglise, obéissance aveugle aux pasteurs légitimement établis par l'autorité divine, voilà pour nous tous, catholiques, l'unique, le suprême remède, en un mot, voilà pour nous le salut !

PASTOR.

Les sommités médicales recommandent la Salseparille d'Ayer, comme le meilleur remède connu pour purifier le sang.

COMMUNICATION

M. J. A. Beaudoin, Sec.-Arch. de la Cour St-Barthélemy, No 249.

Cher Monsieur,

Comme bénéficiaire de la Police No 34863, prise le 14 novembre 1893, dans l'Ordre des Forestiers Catholiques de la Cour St-Barthélemy, No 249, sur la vie de feu Alexis Grégoire, mon époux, je désire remercier les officiers de cette dite cour, pour la promptitude qu'ils ont apportée dans le règlement de ma réclamation. La somme de \$1015,00 m'a été payée ce jour, par M. F. C. Crean, Trésorier de la dite cour, et ce dans le délai de soixante jours du décès de mon dit époux, le tout sans aucun déboursé ni trouble de ma part pour arriver à cette fin.

Votre dévoué, DELPHINE GRÉGOIRE, Joliette, le 4 mai 1896.

La réputation de la Salseparille d'Ayer comme remède pour le sang, ou "dépuratif", se maintient par les soins qu'elle fait chaque jour.

Lisez Les certificats

Publies En faveur de Hood's Sarsaparilla Ils ne sont pas Achetes, mais sont des Declarations Volontaires De gens croyables Etablissant que

Hood's Sarsaparilla

Est speciale En soi et A un Merite absolu.

Hood's Sarsaparilla

Purifie le sang Cree un appetit et Renforce les faibles. Soyez surs d'avoir la HOOD et la HOOD seulement Parce que

HOOD'S Sarsaparilla QUERIT

Hood's Pills guérissent tous les maux du foie, de la bile, de la jaunisse, l'indigestion et le mal de tête. 25 cents la boîte.

NECROLOGIE

Le Fr. Ls. Vadeboncoeur, O. S. V.

Les clercs de Saint-Viateur viennent de faire une nouvelle perte bien douloureuse par le décès de leur vénérable doyen, le Révérend Frère Louis Vadeboncoeur, catéchiste-majeur, qui s'est endormi dans le Seigneur, vendredi, le 1er mai à 5.10 hrs du soir dans la 66ème année de son âge et la 49ème de sa vie religieuse.

Souffrant depuis plusieurs années, le bon vieux Frère, à force de volonté et d'énergie, suivait, cependant et avec la piété et la régularité du plus fervent novice, tous les exercices de la vie de communauté quand, il y a trois mois, il fut frappé plus gravement et contraint de renoncer à ce qui faisait son bonheur pour se confiner dans sa chambre et se soumettre aux soins dévoués de l'infirmier.....

En présence de cette longue carrière, consacrée toute entière à Dieu dans l'éducation de l'enfance et le service des saints autels, il est bien difficile de redire comme il conviendrait, les vertus et les talents que le vénéré défunt a déployés avec tant d'ardeur, de persévérance et d'abnégation.

Il n'avait que 17 ans quand il s'offrit au Seigneur de l'humble petite congrégation dont trois religieux venaient d'arriver en Canada et s'il n'apportait pas une vaste science, il donnait à l'œuvre naissante les plus précieuses qualités de cœur et de l'esprit, une santé robuste, avec un fonds de piété et un amour du travail qui ne se sont jamais démentis.

Il eut toutes les vertus du bon maître ; la gravité qui donne la réserve, la retenue, la modestie sans exclure la bonté et l'affection ; le silence qui assurait à ses classes l'ordre et la tranquillité et garantissait le progrès et l'avancement de ses écoliers ; l'humilité profonde, sincère et courageuse, qui lui faisait reconnaître les dons du Seigneur en lui, sans lui rien enlever de la volonté et de l'espoir du succès : ce qui lui permit d'entreprendre de grandes choses et de les mener à bonne fin ; la prudence, source de sa prévoyance, de sa circonspection, le portait à préparer avec soin toutes ses leçons, que son esprit de foi savait toujours diriger vers Dieu.

La Beauté incréée, seule digne d'occuper la pensée et le cœur de l'homme ; la vigilance, la piété vive, ardente et bien éclairée qui fortifia ces jeunes années et fut la consolation suprême de sa vieillesse. Avec quelle tendre affection et quelle chaleur il parlait de la bonté et des perfections divines ; avec quel profond respect et quelle religion il paraissait au saint autel, soit pour l'orner ou y servir, et comme il aurait voulu, dans ses leçons de cérémonies faire passer dans l'âme de ses élèves l'esprit qui l'animait lui-même. Aussi quel amer éhagrin pour lui, quelle indignation même parfois si par légèreté ou par mauvaise volonté, le service de Dieu était fait négligemment ; il n'y avait de pardon pour le coupable que dans un repentir sincère. A ces vertus il faudrait ajouter encore son infatigable obligeance, sa politesse toujours aimable et prévenante, son extrême pro-

preté et son exquise délicatesse.

Mais sa vertu dominante fut bien le zèle de la gloire de Dieu et de sa maison. Doué d'un goût pur et très délicat avec des dispositions artistiques assez rares, il se livra avec une générosité sans bornes à la culture de la musique et du chant afin de rehausser le plus possible la beauté des cérémonies religieuses, et dans toutes circonstances il mit au service de qui les sollicitaient ses connaissances en architecture, en peinture, en tous genres décoratifs pour élever à Dieu des temples et des tabernacles aussi dignes que possibles de sa grandeur et de ses bienfaits. Notre ville en particulier peut juger de ses talents par la chapelle du Sacré-Cœur et par l'Eglise paroissiale.

Il nous est impossible d'apprécier le talent musical du Fr. Vadeboncoeur, on nous pardonnera donc de ne pas en faire l'éloge qu'il lui serait dû... un de ses anciens, et ils sont nombreux, sera peut-être heureux de lui rendre ce dernier tribut de reconnaissance.

Le Fr. Vadeboncoeur a passé trente-huit ans à Joliette, dont 25 comme professeur de musique au collège Joliette ; il a enseigné de 1848 à 1850 au collège de Berthier et de 1855 à 1861 au collège de Longueuil alors dirigé par les Viateurs.

Depuis 1893, ses supérieurs religieux, pour récompenser ses travaux et lui permettre de conserver les forces qui lui restaient, l'appellèrent à prendre sa retraite à la Maison-Mère où jusqu'aux vacances dernières il sut se rendre utile soit dans l'enseignement du chant soit au secrétariat. Quand enfin, il fut privé de tout moyen de travail, il déclina rapidement et préparé à la mort d'une façon plus prochaine, ses journées se passaient à la chapelle, toujours prosternés dans l'adoration la plus profonde et la foi la plus vive au pied du Tabernacle ou devant l'image de son auguste Mère qu'il aimait toujours d'une piété toute filiale et du plus tendre amour.

Depuis la fin de Janvier la maladie l'a tourmenté sans relâche. A certaines heures, on eut l'espoir de prolonger cette précieuse existence mais le mal eut raison de cette robuste constitution et de tous les meilleurs soins. Les forces déclinèrent rapidement et vendredi, le 1er Mai, jour consacré au Sacré-Cœur et à la Très Ste-Vierge, il tomba en agonie vers deux heures du matin et s'éteignit doucement à 5.10 P.M. entre les bras de ses frères qui n'avaient cessé, tout le jour, de prier auprès de son lit.

Notre Dame répondait à la plus ardente prière de son fidèle serviteur qu'il avait tant de fois supplié de venir le prendre pour l'éternité un jour qui lui fût consacré.

Les funérailles du regretté défunt ont eu lieu lundi, le 4, à l'église paroissiale. La levée du corps a été faite à la Maison-Mère par le R. P. Beaudry, Supérieur du collège, et le service chanté par le R. P. Ducharme, Provincial, assisté des PP. Foucher et Morin, comme diacre et sous diacre.

Les Révdes Sœurs de la Congrégation et de la Providence et leurs élèves, le collège et les écoles St-Charles et St-Viateur, quelques citoyens assistaient à la cérémonie. Au chœur on remarquait M. le curé Beaudry, MM. Lafortune et Thérien, vicaires de Joliette, M. Martel, ancien curé ; M. Cloutier, vicaire de Lanoraie ; M. Vigneault, vicaire de St-Thomas, MM. les prêtres du collège, le R. P. Léveillé, C. S. V., du collège Bourget, Rigaud, les RR. FF. P. Therriault, du collège Bourget, J. E. Therriault et F. Lauzon, de l'Institution des Sœurs-Muets, Mile-End, H. Richer et H. Lavoie, du collège de Berthier, Z. Piette et J. Brûlotte, de Lanoraie.

Le chœur de la ville, sous la direction de M. Lafrenière a exécuté avec succès la messe de Requiem harmonisée. Après le service, la dépouille mortelle du bon Frère Vadeboncoeur a été déposée dans le petit cimetière de la communauté. R. I. P.

AU PALAIS

La Cour Supérieure de ce district a été ouverte lundi, par Son Honneur le Juge de Lorimier, J. C. S. Outre les avocats de Joliette, on remarquait dans la salle d'audience, MM. J. E. Faribault, C. R., de L'Assomption et Jos. Sylvestre, avocat de Ste-Julienne.

Avez-vous besoin de vaisselle en faïence imitation ou en pierre, Allez tout droit au magasin de A. Gervais, Joliette. En bon canadien, il vendra ses articles de commerce à très bon marché. L'argent étant rare, il est en état de vous offrir des chances extraordinaires. Vivez et laissez vivre.

Sa Grandeur Mgr Langevin à Joliette.

Nous avons eu, mardi, l'insigne honneur de la visite de Monseigneur l'Archevêque Langevin, de St-Boniface, Manitoba.

Monseigneur a visité le Collège Joliette, le Noviciat des Clercs de St-Viateur, le Couvent de la Congrégation, les Révdes Sœurs de la Providence et les maisons d'éducation de cette ville.

Les membres du Conseil de la ville sont allés présenter leurs hommages à l'éminent prélat.

Mardi soir, Mgr Langevin a présidé aux exercices du mois de Marie, à l'église paroissiale ; il a fait un sermon fort remarquable, sur le Manitoba et la question des écoles.

Sa Grâce déclara que les catholiques avaient droit à être reconnus comme les premiers colons du Manitoba ; depuis 1870 à 1890, pendant une période de vingt ans, ils avaient été traités avec justice, mais, après cette date, les ennemis de leur race et de leur religion, avaient essayé de rejeter leurs droits les plus sacrés en leur enlevant le contrôle des écoles catholiques. L'éducation de l'enfant appartient à la famille et à l'Eglise ; le devoir de la première est de faire un homme de cet enfant, et à l'Eglise a été confiée la tâche la plus sérieuse d'en faire un chrétien. Dans la crise présente, nous avons droit d'attendre l'aide non seulement de tous les catholiques, mais aussi des adeptes de toutes les autres dénominations religieuses qui ne sont pas aveuglés par le fanatisme. Les droits de la minorité de Manitoba sont aussi sacrés que les droits de minorités de Québec et d'Ontario. Dans les circonstances actuelles, il est pénible de voir quelques Canadiens-français, qui ont été élevés dans notre religion, prétendre que les écoles neutres peuvent être acceptées et donner satisfaction aux catholiques du Manitoba. Cela n'est ni équitable, ni acceptable. Ce à quoi nous avons droit, est le rétablissement des écoles séparées où les enfants catholiques pourront acquérir les connaissances qui font des hommes capables et en même temps apprendre les principes religieux enseignés par l'Eglise catholique. Vous comprenez que s'il y a des parties intéressées à obtenir une complète législation sur ce point, c'est la population du Manitoba, et spécialement son archevêque qui vous parle en ce moment, et qui comprenant sa grande responsabilité, déclare que lorsque vous entendrez dire que l'archevêque de St-Boniface approuve la législation sur cette question, vous pourrez conclure qu'il n'a agi ainsi qu'après une mûre réflexion, et après avoir consulté sérieusement sur ce point, non seulement ses collègues de l'épiscopat, mais aussi des juges éminents capables de l'éclairer sur l'autorité de la constitution. Je n'approuve pas seulement le bill réparateur dans son principe, mais dans son entier. Je vous recommande d'envoyer à la chambre des communes, des députés qui seront capables de soutenir les principes de la justice et qui sont disposés à accorder à la minorité du Manitoba les droits qui lui appartiennent en matière d'éducation. Je n'ai pas l'intention de me mêler de vos affaires politiques, mais ceci est une question religieuse, tombant sous ma juridiction, et sur laquelle vous pouvez prendre mon conseil.

En cour de révision

La Cour de Révision siégeant à Montréal a unanimement renversé, le 29 avril dernier, le jugement de la Cour Supérieure siégeant à Joliette, dans la cause de C. A. Cornélier vs Anselme Bertrand & al, et elle a renvoyé avec dépens l'action du Demandeur.

Mort de M. Anglin

Une dépêche de Toronto, en date du 4 nous rapporte que l'honorable T. W. Anglin, ancien président de la Chambre des Communes, est décédé dimanche à sa résidence de la rue Simcoe. Il souffrait de la maladie de Bright. M. Anglin remplissait depuis plusieurs mois les fonctions de greffier à Osgoode Hall. Il est né en 1822 et a été Président de la Chambre de 1873 à 1878.

REMERCIEMENTS

Les Clercs de St-Viateur prient monsieur le Directeur et les membres du Chœur de la ville de Joliette d'agréer leurs remerciements les plus sincères pour le beau chant qu'ils ont bien voulu exécuter aux funérailles de leur regretté confrère doyen, le Fr. Louis Vadeboncoeur, catéchiste-majeur.

LES CLERCS DE ST-VIATEUR, Joliette, le 4 Mai 1896.

ECHOS DE JOLIETTE.

L'Honorable Bellerose, Sénateur, était à Joliette, lundi. Les estimateurs de la ville ont commencé leur besogne cette semaine. M. Arthur Robillard, de Lowell, Mass., était de passage à Joliette, aujourd'hui. Les proclamations du bref d'élection pour ce comté ont été affichées hier dans les diverses paroisses de ce comté. M. Théophile Jodoin, menuisier, est décédé à Joliette, hier matin, à l'âge de 39 ans, après une maladie de plusieurs mois. N'oubliez pas que pour les habits de lère communion pour filles et garçons, vous devez rendre visite au "Bon Marché", chez Guibault & Gravel. Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. J. S. Boulet & Cie, manufacturiers de chaussures, que nous publions dans une autre colonne. Melle Marie-Louise Gervais, modiste, annonce à ses pratiques et au public, qu'elle occupe maintenant le haut du magasin de M. Auguste Belleville. Les membres de la Société de Bienfaisance sont priés de se réunir en grand nombre, samedi soir, à leur salle de réunion, pour l'élection de leurs officiers. Pour mousseline, lawn, broderies, bas et gants, rubans et tout ce qu'il faut pour la lère communion, tout cela se trouve dans les bas prix, chez Guibault & Gravel. Les membres de la Cour St-Barthélemy de l'ordre des Forestiers Catholiques de cette ville sont priés de se réunir mardi prochain jour de leur assemblée régulière. La maison d'encan de MM. Farly & Forest sera ouverte au public acheteur, samedi, le 9 courant, à l'ancien magasin de chaussures de M. Odilon Beaupré, en face du marché. Le fonds de commerce de M. J. A. Dugas, St Jacques de l'Achigan, a été vendu à l'encan public, mardi, le 5 courant, au bureau de MM. Provost & Piché, et adjugé à M. J. H. Renaud, à 50 centins dans la piastre. Un assortiment considérable de savon de toilette provenant de la célèbre fabrique "The Albert Toilet Soap", vient d'être reçu au magasin de Albert Gervais. Ces différents savons sont en petites boîtes de 1/2 doz., et seront vendus à un prix tellement réduit que ceux qui examineront ces articles de commerce ne pourront s'empêcher de s'en procurer. Mesdemoiselles Luména et Adélaïde Beaudoin, modistes en robes, annoncent au public qu'elles ont ouvert un salon de modes dans le haut du magasin de M. Chs Laporte, bijoutier, Place du Marché, et qu'elles se chargeront de confectionner tous les ouvrages que l'on voudra bien leur confier. Ouvrage à la satisfaction de tous et garanti. Une visite est respectueusement sollicitée. Melle Ritha Casavant, maintenant installée dans un nouveau, grand et élégant local (magasin ci-devant occupé par MM. Landreville & Frère), annonce aux Dames et Demoiselles qu'elle a, à l'occasion de ce changement, fait achat considérable de chapeaux, fleurs, rubans, plumes, etc., etc., qu'elle vendra à des prix excessivement réduits. Melle Casavant attire surtout l'attention des Dames sur une variété de chapeaux garnis, qu'elle vendra pour la modique somme de \$1,00, \$1,50, etc., etc. Invitation chaleureuse à toutes les Dames. M. A. H. Parent qui vient de louer la fromagerie de la ville de Joliette, annonce au public qu'il est intéressé dans cette industrie, qu'il recevra lundi matin, le 11 du courant et jusqu'à la fin de la saison, tout le lait qu'on voudra bien lui apporter à raison de 15 par cent de fabrication. Tous les patrons sont priés de se réunir jeudi soir, à 7 hrs P. M., à la fromagerie, pour prendre connaissance des règlements de la fromagerie, et en procéder à la nomination des directeurs pour l'année courante. MM. Landreville & Frère, marchands-tailleurs, autrefois dans le bloc Lachapelle, annoncent à leurs nombreuses pratiques et au public en général, qu'il ont transporté, la semaine dernière, leurs marchandises dans le magasin ci-devant occupé par M. J. Breton, marchand, voisin de l'Hôtel Rivard. Ces messieurs tiennent toujours un assortiment complet de tweeds dans les derniers goûts, hardes faites, habits pour enfants à partir de \$1 en montant, corps, caleçons, chemises, cols, collets, etc., etc. Un homme très compétent, de Montréal, est employé comme tailleur à cet établissement; c'est dire qu'ils pourront donner satisfaction à tous. Demandez le célèbre Restaurateur de la santé des animaux domestiques, en vente chez Louis Robitaille, pharmacien, S. P. Champoux, G. Lafortune, Albert Gervais, M. H. Leprohon & Cie, N. A. Guibault & Cie, O. Chevalier & Fils, G. Champoux, Aug. Belleville, tous de Joliette. C'est une poudre précieuse que tout propriétaire d'animaux domestiques doit nécessairement avoir constamment à sa disposition; elle permet à chacun de soigner lui-même ses propres animaux. — Prix: 50 cts la boîte.

M. J. A. Thompson, de Québec, est en cette ville depuis hier. Les membres de la famille de M. A. Davis ex surintendant de l'aque-duc de Montréal, ont quitté Joliette pour Montréal. Nous n'avons pas encore complètement épuisé notre édition populaire de "Joliette Illustré," quoique nous en vendions encore, chaque jour, de nombreux exemplaires. 30 centins à l'étranger, 25 centins à nos bureaux. C'est maintenant le temps de remettre à neuf les murs de vos appartements. N'oubliez pas que le vrai magasin pour acheter vos tapisseries est chez Albert Gervais, libraire, Joliette. L'unique raison en est qu'il fait ses achats directement des manufacturiers et par quantité considérable. Ainsi, pour le printemps 1896, il pourra vendre le plus bel assortiment de tapisseries que le public acheteur pourra désirer, et ce, à des prix relativement très modiques. Cette année, figurez-vous que vous pouvez vous procurer pour 10, 12 et 13 cts, de la belle tapisserie dorée pour les goûts les plus recherchés des connaisseurs. Pour 5, 6, 7, 8 et 9 cts, vous pouvez également vous choisir des patrons magnifiques. Une visite vous convaincra de la vérité des faits.

Prise d'habit religieux

Hier a eu lieu à Montréal, au Couvent des Révères Dames de la Congrégation, une imposante cérémonie religieuse, sous la présidence de M. le chanoine Bourgeau, G. V. de l'archidiocèse de Montréal. 16 postulantes ont fait la profession religieuse. Deux jeunes demoiselles de notre ville, et anciennes élèves du Couvent de la Congrégation ont pris le saint habit; Melle Verchères Leprohon fille de M. Alfred Leprohon, orfèvre, sous le nom de Sœur St-Fernand et Melle Alice McConville, fille de J. N. A. McConville, Ecr., avocat, sous le nom de Sœur St-Rosalie.

St-Michel des Saints

Les semences sont commencées depuis le 22 Avril. Beaucoup de canadiens nous arrivent des États-Unis depuis quelques temps.

M. J. Alex. Ménard, commencera la fabrication du fromage le 11 Mai; d'après toutes les apparences cette fromagerie aura le double de lait des années précédentes.

Dans la première quinzaine de Mai, la maison du club de chasse et de pêche (Matawin) au Lac Trélie sera prête à recevoir ses membres; c'est un site enchanteur.

HOLMES PENDU

Une dépêche de Philadelphie, en date d'aujourd'hui, dit que H. H. Holmes, a été pendu ce matin, dans la prison du comté, pour l'assassinat de Benj. F. Pictzel. La trappe est tombée à 10 heures et 12 minutes et 20 minutes plus tard, le multi-meurtrier a été déclaré mort par les docteurs Sharp et Butcher.

ENCORE DU PROGRÈS

Le dernier numéro du *Passé-Temps* nous arrive avec huit pages de plus que d'habitude, c'est-à-dire 24 pages. Depuis sa fondation, qui date de 15 mois, ce journal a toujours marché de progrès en progrès. A son début, il n'offrait à ses lecteurs que 3 à 4 pages de musique typographique, aujourd'hui il nous arrive avec huit pages de musique lithographiée (formant un cahier séparé) et seize pages de matière à lire. Ce numéro contient un magnifique portrait de M. Ernest Lavigne, le directeur du Parc Sohmer, les portraits des musiciens du Parc Sohmer, et un grand nombre de dessins inédits. Le *Passé-Temps* paraît deux fois par mois et l'abonnement est de \$1,50 par année; un numéro, 5c. Dix chansons sont données en primes aux personnes qui paient un an d'avance. Vu la modicité de son prix, pas un musicien ne devrait négliger de s'abonner à ce journal. Adresse, 58 St-Gabriel, Montréal.

NAISSANCE

—A Joliette, le 3 mai courant, l'épouse de M. Magloire Champagne, une fille qui reçut au baptême les noms de Marie-Bianche-Jeanne. Parrain et marraine, M. P. U. Marcoux, instituteur, de St Jacques de l'Achigan, et son épouse. LES PFEIERS symptômes de la dyspepsie, tels que brûlement d'estomac et maux de tête fréquents ne devraient pas être négligés. Prenez Hood's Sarsaparilla si vous voulez être guéris. HOOD'S PILLS guérissent les maladies du foie, bile, jaunisse, indigestion, migraines. — 25 cts.

Oeufs Brouillés. Prenez une petite quantité de Cottolene avec un peu de crème; faites chauffer dans une poêle à frire. Cassez six oeufs dans la poêle et remuez jusqu'à légère cuisson. Servez chaud. N'employez pas plus de Cottolene que des deux tiers de la quantité de beurre que vous mettriez et ayez soin de ne pas trop la faire chauffer avant d'y mettre les oeufs. C'est une règle essentielle constante de la cuisine à la Cottolene. La véritable Cottolene est en vente partout en sous avec la Marque de Fabrique "Cottolene" et une tête de bœuf dans une couronne de fleurs de cotonnier. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Wellington and Ann Sts., MONTREAL.

Une Surprise Encourageante.

Si cet incident, qui fait ressortir un des caractères saillants des contrats de la "Union Mutual" peut induire quelqu'un à prendre, une de nos polices, j'aurai la satisfaction d'avoir fait quelque chose pour la compagnie et plus encore pour l'humanité. En décembre 1885, un nommé E. H. Anthony prit la police No 82,911 dans la "Union Mutual" pour \$5,000. Il faisait alors de bonnes affaires, avait d'excellentes perspectives et l'espérance légitime d'être un jour un homme d'affaires riche et prospère. Quatre ans plus tard il devenait insolvable et se voyait contraint d'accepter la situation de secrétaire particulier de S. G. Fulton, du chemin de fer Northern Pacific. Ne pouvant rencontrer ses paiements sur la police de \$5,000, il me demanda de faire réduire le montant à \$2,500. La compagnie fit droit à sa demande et en décembre 1889, la prime fut payée. Il ne put payer la prime subséquente à son échéance et la police resta en vigueur grâce à la loi de non-confiscation du Maine. Étant dans le sud de l'Orégon, je lus dans l'"Orégonian" du 15 mai 1892, que E. H. Anthony, dans un moment de découragement, s'était tiré une balle dans la tête et était tombé du haut d'une esalier. On le transporta à l'hôpital et une semaine plus tard, j'appris qu'il était mort. Arrivant à Portland quelques semaines plus tard, j'appris qu'aucune preuve de sa mort n'avait été produite. Je me rendis immédiatement à la maison de la veuve que je trouvais sur le point de partir pour la Californie. Son mari ne lui avait laissé (à ce qu'elle croyait) qu'une maison hypothéquée et un petit enfant à soigner; elle n'avait plus qu'à retourner chez sa mère. LA POLICE JETÉE AU REBUT Je lui dis que j'étais venu au sujet de la police de M. Anthony; elle me répondit qu'après l'avoir examinée avec son frère, elle l'avait jetée, M. Anthony n'ayant pas payé de primes depuis près de trois ans. La police fut retrouvée parmi les rebuts, et j'expliquai à la veuve les avantages de la loi de non-confiscation du Maine. La preuve du décès fut produite et la veuve reçut sur la police \$2,393,61, une fortune pour elle, dans la circonstance. Elle avait peine à y croire, cette somme lui semblait être tombée des nues. Quelle autre compagnie aurait payé pareil montant sous ces conditions à la veuve de M. Anthony? Je dis sans crainte: Aucune! J'espère que ceux qui ont des femmes et des enfants à protéger non-seulement pendant leur vie, mais après leur mort, liront ceci, qu'ils comprendront le véritable prix des polices de la Union Mutual et agiront en conséquence. CARROLL E. HUGHES, De Hughes et McAllis, géronts, Portland, Ore. Nous assurons les femmes au même taux que les hommes. Pour plus amples informations s'adresser à L. B. FONTAINE, Agent Union Mutual Life Ins. Co. JOLIETTE, P. Q. BUREAU: RUE DELANAUDE, JOLIETTE, P. Q. TÉLÉPHONE 90.

ROYAL BLACKLEAD. Le poli "ROYAL BLACKLEAD" ne tache pas les mains ni rougit au feu en exhalant des odeurs empoisonnées comme la plupart des poliss en pâte ou liquides. Le poli le plus économique sur le marché. TELLIER, ROTHWELL & CIE, Seuls Fabricants, MONTREAL.

OUI! LA GOMME DU DR ADAM. Guérira votre mal de dents. Demandez la partout. Dépôt: ROB. CARRIÈRE, MONTREAL.

WALEY-ROYCE PIANOS. Écrivez pour Catalogue. Les musiciens les prononcent inévitables pour. La sonorité, Le Timbre, La Touche, La Durc et le Modèle. 16 av. 8f.

VIN DE QUININE POUR LES INVALIDES. DE CAMPBELL. Un Tonique parfait. Recommandé par les Médecins.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL. Le célèbre spécifique français pour la guérison des Rhumes, Consommation, Bronchite, Croup, Coqueluche, etc. 25c. la bouteille. En vente dans toutes les pharmacies et épiceries.

AVIS IMPORTANT. MM. J. S. BOULET & CIE, informent le public de Joliette et des environs, qu'ils tiennent à leur manufacture, un assortiment très varié de chaussures noires et de couleur, de toutes les formes et pour tous les goûts, qu'ils vendront AU PRIX DU GROS, pour ARGENT COMPTANT. De plus, ils fabriquent sur commande au goût de l'acheteur, des chaussures de prix et de dernière mode, pour Messieurs et pour Dames. Des ouvriers très habiles ont été engagés pour exercer cette spécialité. Adressez-vous à la manufacture de MM. J. S. Boulet & Cie, rue de Lanaudière, et vous reviendrez enchantés de votre visite et de vos achats. 7 mai 6m

HOTEL DU PACIFIQUE. Pete Lafrance, Prop. RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE. Comme par le passé et tout en remerciant ses amis de la campagne, et le public voyageur, M. Lafrance les invite de nouveau à lui rendre une visite et ils y trouveront tout le confort désirable. Repas, boissons, voitures de louage et omnibus à l'arrivée de chaque train. 30 mai 95.6m. MARIAGE. LACHAPELLE-D'Aoust. — A Montréal, le 28 avril dernier, M. J. E. Lachapelle, notaire, de St-Vincent de Paul, de Montréal, conduisait à l'autel, Melle T. V. Edwilda D'Aoust, fille de feu A. L. O. D'Aoust, en son vivant, seigneur. La bénédiction nuptiale a été donnée à l'église St-Joseph, par le Révérend A. Foucher. L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits les accompagnent. Pas de cartes.

COLONNE DU "Bon Marché" NOUVELLES MARCHANDISES L'ANCIEN PRIX. TOUT NOTRE STOCK DU

PRINTEMPS EST ARRIVÉ. Que de belles nouveautés nous avons à vous montrer.

ET CEPENDANT 29me ANNEE DE COMMERCE CHEZ Camille Labrèche. Malgré l'avance sur les laines et les cotons, nous vendrons toujours à l'ancien prix

C'EST-A-DIRE TRES BON MARCHÉ. Il nous reste encore quelques balles de coton en coupon, valant

8 Cts., 4 1/2 Cts. NOUS LE VENDONS TOUJOURS

Notre Tweed à 24 cts fait toujours FUREUR. Nous donnons toujours des présents. P. S.—Si vous avez de la toile du pays apportez nous là, nous l'échangerons, nous en avons besoin de 2000 verges.

GUIBAUT & GRAVEL, BLOC LACHAPELLE, JOLIETTE.

Au Public. M. J. Bte Sansregret, tailleur, annonce qu'il continuera, comme par le passé, à servir ses pratiques à l'atelier de l'Ecole Industrielle de Joliette. M. J. Bte Sansregret, justement renommé par l'élégance, et le goût de ses ouvrages, la perfection de sa coupe, confectionne les habits de tous genres, même ceux des jeunes enfants, et il apporte un soin tout spécial aux soutanes. Les prix très modérés défient toute compétition et l'ouvrage est garanti. Une visite à M. Sansregret vous donnera pleine satisfaction. Allez donc le voir soit à son atelier, soit à sa maison de pension, chez M. Alfred Lavigne, à quelques pas de l'Ecole. 16 av. 8f.

SIROP PECTORAL Indigène Du Dr DUGAS

Guérit infailliblement Rhumes, Toux, Bronchite, Grippe, Croup, Enrouement, Asthme, Coqueluche et toutes les maladies des voies respiratoires. Très efficace chez les enfants dans les coliques, diarrhée et dysenterie. LE SIROP PECTORAL INDIGÈNE DU DR DUGAS est un remède infaillible contre les maladies de la Gorge et du Poumon; de même pour Coliques, Diarrhées et Dysenteries, chez les enfants et chez les grandes personnes, mais il y a certaines précautions à prendre dans la manière d'en faire usage. Plusieurs certificats attestent la valeur de ce Sirop et peuvent être fournis sur demande. En vente à Joliette, chez M. N. A. Guibault & Cie. Dépôt général, 317 rue Dorchester, Montréal. Prix, 25 cts. 26 mars 3m.

Déménagement A Radstock. M. Camille Richard, de Radstock, Kildare, a acheté le terrain de N. Soullière, voisin de M. Anatole Archambault, et a transporté sa boutique de cordonnier à cet endroit, où M. C. Richard espère recevoir l'encouragement du public en général. Satisfaction complète sera donnée à tout le monde qui visitera son établissement. 2f.

LE SYNDICAT DE JOLIETTE, Place du Marché, AUTREFOIS LE MAGASIN DE Desormier Freres. Ouvert au public depuis quelques semaines seulement, a déjà une clientèle aussi nombreuse que les meilleurs magasins. Les ventes ont été considérables au-delà de toute espérance, vu que l'argent est si rare; mais avec une réduction de 30 cts par piastre sur les prix réguliers, c'est vite connu.

LE STOCK est bien assorti, les marchandises sont nouvelles et bien choisies dans les derniers goûts, achetées avec des conditions extra à 62 1/2 cts dans la piastre, les acheteurs sont certains d'avance qu'ils auront plus de chance de faire leurs emplettes au Syndicat qu'ailleurs. Une bonne modeste dans les chapeaux fait partie du magasin.

29me ANNEE DE COMMERCE CHEZ Camille Labrèche. A cette occasion, je prends la liberté de solliciter de nouveau le public acheteur à venir voir l'assortiment immense que j'ai déjà reçu pour le printemps et la belle saison d'été. 25 CAISSES sont arrivées et il y en a autant à venir d'ici au mois de mai prochain. Spécialité pour les chapeaux en feutre dur et mous, à la mode. Il n'est pas nécessaire de faire un long détail pour donner une idée du STOCK, le magasin est déjà connu pour être le plus considérable à Joliette. Tant qu'aux prix, inutile d'en faire une liste, il suffit de dire que je suis décidé de vendre meilleur marché que les autres magasins.

Camille Labrèche, Rue Notre-Dame, voisin du Bureau de Poste, JOLIETTE.

Au public de la Ville et du District de Joliette. Messieurs,—Nous sommes dans un siècle de progrès, par conséquent, vous devez ne pas être étonnés, si je viens vous apprendre que je fabrique toutes sortes de voitures avec améliorations les plus récentes; la beauté, la solidité, la confortabilité et l'élégance font que ces voitures sont de la plus haute nouveauté. Vous trouvez constamment en vente chez moi, les voitures suivantes: Voitures de charge, express, barouches à 1 ou 2 sièges, "Concord Buggy", splendides "Buggy", "Coming Buggy", piano "Buggy", "Jumpsat" avec porte, voitures doubles avec siège changeant à pose, phaetons Monitor, phaetons plateforme spring, etc., etc. Le tout fabriqué par des ouvriers très expérimentés et avec des matériaux de première classe. Les membres du clergé, les gens de professions libérales, ainsi que toutes les personnes qui désirent se procurer des voitures dans lesquelles ils n'éprouveront aucune secousse, sont priés de faire une visite à l'établissement de M. T. LEMAY, voiturier, rue St-Louis, Joliette. Réparations en tout genre, exécutées promptement et à bas prix. Nous faisons aussi spécialité d'ouvrages en peintures, que nous importons des meilleurs manufacturiers et au meilleur marché, ce qui nous met en mesure de satisfaire les personnes les plus difficiles. Une visite est respectueusement sollicitée. 7 mai 2m

La nouvelle fabrique de laine à Joliette. Nos cultivateurs seront enchantés d'apprendre que l'ancien moulin à carder de Mme Gilmour a subi récemment un changement complet. C'est sous la direction de M. G. M. Anderson que ce vieux moulin a été transformé en une manufacture d'étoffe et, c'est par une industrie constante et bien dirigée qu'il désire faire de ce nouvel établissement un centre de commerce pour les éleveurs de moutons ou les consommateurs d'étoffes. M. Anderson se hâte d'annoncer qu'il cardera ou filera la laine qu'on lui apportera et s'empresse d'ajouter qu'il donnera désormais en échange de la laine, des flanelles et des étoffes bien tissées, garanties et à bon marché. Les départements à carder et à fouler n'ayant subi aucun changement, cela va sans dire qu'il pourra, comme par le passé, carder et filer la laine ou fouler les étoffes sur commande. 5 mai 1m

Feuilleton de L'ÉTOILE DU NORD. — No 13.

# ESCLAVAGE

VII

Les coups de fouet se multipliaient, zébraient les chairs. Ghella avait des bonds de panthère en fureur, ses bras se tordaient, elle haletait; c'était une exaspération croissante de mouvement, de douleur, de colère et de bruit.

Et puis, brusquement, elle s'arrêta; le fouet cessait de mener la danse.

Une dernière coupe, avalée d'un trait, avait abattu sur le sol le roi ivre-mort.

L'esclave le regardait; et ses beaux yeux, profonds comme des abîmes, en disaient long.

On avait transporté le Nubien dans la salle du repos. Il était étendu, immobile, sur un riche divan drapé d'étoffes somptueuses, et Ghella, à genoux devant le tyran, était condamnée à agiter un large éventail pour chasser les mouches, qui volaient à l'entour du dormeur.

Elle était encore sous l'exaspération de cette danse cruelle, et la haine brûlait son cœur. Elle le considérait, horrible dans son profond sommeil d'homme ivre-mort; et la lourde mâchoire était contractée, et de l'écumé venait aux lèvres.

Elle le fixait du regard, et la tristesse s'étendait en elle, sombre, profonde, ainsi qu'une mer intérieure qui monte et envahit. Au loin, elle entendait encore les derniers bruits de l'orgie; les coupes se choquaient, les rires éclataient; et puis, le tumulte, progressivement, s'éteignit; tous, comme le roi, étaient plongés dans le lourd sommeil de la complète ivresse.

Comme fasciné, la jeune femme ne pouvait détacher ses yeux du tyran endormi. Il avait des ronflements sonores, et par instants, il dodelinait sa tête dans son rêve; comme pour battre la mesure; et de sa langue épaisse, il disait dans un murmure à peine distinct: — Danse... Danse... esclave...

Ghella eut un rire sinistre, qui la glaça elle-même.

La nuit était venue; mais par les larges ouvertures, la lune mettait en lumière toute la case royale. Tout était en place et bien rangé. Les sabres s'étagaient sur la muraille, les poignards formaient des panoplies; et un rayon jetait un éclair sur une dague d'acier damasquinée, la dague enlevée la veille au roi de la tribu voisine. On voyait aussi les insignes de la puissance: le manteau royal en riche étoffe orientale, le sceptre fait d'ivoire et d'or, et des colliers et des couronnes et des coupes remplies de sequins.

Et l'homme, possesseur de toutes ces richesses, le tyran qui, d'un mot, faisait trancher les têtes, le souverain de ce village de Nubie était là, plus faible qu'un enfant. Il était là, assommé par le vin de palme, souriant d'un rire idiot, et redisant encore de sa voix avinée: — Danse... Danse...

Il dormait profondément; rien ne l'éveillait.

N'était-ce pas le moment propice pour la vengeance, la vengeance terrible? Il n'entendrait pas, il ne remarquerait pas, il ne jetterait pas un cri... Elle était seule, toute seule avec lui.

Ghella ne bougeait pas. Comme un vol de spectres nocturnes les pensées sinistres enserraient son cerveau.

Ah! il avait mené la danse! Ah! il lui avait zébré les chairs avec son fouet pour la faire danser, quand elle pleurait son pays et Milo!

Elle continuait machinalement sa besogne d'esclave; elle agissait la chasse-mouches; mais sa main était frémissante et des larmes de rage lui montaient aux yeux.

Ah! ce tyran l'avait forcée à danser pour lui plaire! Quels coups de fouet il lui avait donnés! Elle en avait l'épaule coupée d'un sillon sanglant; lentement, goutte à goutte, le sang coulait et, de plus en plus, le front bronzé de l'esclave se chargeait de nuages, elle sentait, en elle, une sorte de folie monter. Elle regardait avec égarement ce monstre endormi, qui avait fait sa joie de ses souffrances.

La torpeur durait toujours; il était toujours en proie à la brutale ivresse. Les instants s'écoulaient, et Ghella continuait à s'enivrer de sa haine et à se fortifier dans son implacable rancune. Elle avait soif de se venger... une soif ardente. La vengeance serait, à elle, son vin de palme. Ah! quelle ivresse de penser que ce géant endormi, là, devant elle, était enfin à sa merci! Il l'avait abreuvée d'humiliations. Si elle le voulait, elle, l'esclave, elle pouvait lui enlever la vie... Quelle revanche!

La tentation continuait à grandir sous le front de Ghella; son cœur ulcéré n'avait que de la révolte et de la haine. Elle triomphait aussi à la pensée d'être plus forte que son ennemi. Ah! tous les esclaves étaient terrifiés devant le maître. Mais elle n'était pas comme les autres. Elle se vengerait. Milo tuait les ennemis avec ses longues flèches, et c'était un brave. Elle en était fière. A son tour Milo serait fière d'elle, car Ghella aussi tuerait son tyran.

Et, subitement, elle s'était trouvée debout. De sa main frémissante, elle avait saisi la dague pendue au mur; les yeux flamboyants, elle la tenait levée au-dessus du roi écroulé dans l'ivresse. Elle hésitait encore:

— Danse... danse... esclave, répéta, dans le rêve, la voix dolente et épaisse.

— A ces mots, le visage de l'esclave s'enflamma, un flot de sang injecta ses yeux:

— Ah! tu veux que je danse! Tu m'as trop fait souffrir. Tu m'as trop humiliée, Meurs, cruel!

Et abaissant la dague, de toute la force de sa vengeance, Ghella enfonce la poignée dans la poitrine du noir Nubien endormi.

Il ne poussa pas un cri: rien qu'un râle, ses bras battirent l'air, ses yeux subitement ouverts, s'injectèrent et demeurèrent effrayants de fixité. Il était mort, la poitrine trouée.

— Mort!... Mort!... celui qui avait mené la danse!

L'Africain eut un rire strident de hyène qui a mis en lambeaux sa victime; puis tout à coup, revenant à la raison, elle demeura pétrifiée devant le cadavre. Elle le regardait d'un oeil fixe, dilaté par la terreur.

Ah! qu'avait-elle fait? Malheureuse! malheureuse!

Elle n'ignorait pas quel sort est réservé aux femmes préférées, quand un roi vient à mourir. Elle n'ignorait pas que, malgré leurs résistances et leurs cris, elles sont enterrées vives dans la fosse du maître. Il faut mourir; il faut étouffer sous cette terre pour aller encore servir le despote dans le monde des esprits.

Non! non! Ghella ne voulait pas de cette mort atroce: expirer aux pieds de ce tyran détesté.

Elle se représentait la scène terrible, des esclaves ensevelies vivantes sous terre; elle regardait avec horreur, ce roi Nubien, ce géant qui venait d'expirer, tué par elle!

— Qu'avait elle fait? Malheureuse! malheureuse!

Il était là, rigide, ayant conservé, dans la mort, son aspect farouche, son front volontaire, son nez court aux larges narines, ses lèvres épaisses, d'où étaient sortis tant d'ordres barbares.

— Mourir pour ce tyran!

La pauvre Ghella essayait de redevenir maîtresse d'elle-même; sa poitrine était comme en feu; elle avait dans le cerveau comme un bouillonnement de lave, ses idées s'égarèrent.

— Mourir étouffée dans la terre!

Elle demeurait toujours là, devant le mort, presque aussi inerte que lui: une statue de la terreur. Seuls ses yeux vivaient; des yeux dilatés, qui regardaient d'un air farouche.

Comme elle haïssait celui qui venait d'expirer, tué par la dague d'acier!

Oh! non, elle ne suivrait pas le tyran dans la tombe!... Non... non, elle ne se laisserait pas ensevelir vivante.

Et, subitement, elle parut sortir comme d'un songe.

Mais c'était bien simple. Personne ne connaissait encore cette mort. Nul bruit n'avait éveillé l'attention. Elle seule avait eu mission de veiller sur le lourd sommeil; elle en était bien sûre, désormais, il n'aurait pas de réveil...

— Non, non, ce n'est pas elle qui jetterait le cri d'alarme; elle laisserait le mort tout seul; et loin, bien loin, en se glissant comme une ombre entre les cases, elle irait se cacher dans la campagne. Là-bas, là-bas; elle connaissait un arbre, un énorme baobab, au tronc creusé par les années, elle s'y blottirait; elle mettrait des branches devant elle; elle se tapirait comme la petite gazelle qui veut échapper au tigre.

— Oh! partir! partir! quitter ce géant noir, dont le sang rouge coulait... tué par elle... tué par elle.

Et, doucement, faisant ses pas légers, l'œil aux aguets, elle abandonna la mort, et se glissa hors de la demeure royale.

Elle marchait, marchait au milieu des ombres; puis un léger frémissement dans les branches augmenta la terreur de la fugitive. Elle se mit à courir follement comme si une meute l'eût poursuivie...

Sur le sol s'élevaient de grands

cactus semblables à des plantes de métal; la lune découpait les moindres ombres avec une netteté étrange, pleine d'immobilité et de mystère. Au loin, le grand baobab étendait ses branches protectrices. Dans le tronc, creusé par le temps, Ghella se blottit comme un pauvre oiseau peureux; elle se dissimulait derrière des touffes de plantes épaisses. Viendrait-on la chercher là?

Au village de Nubie, l'effarement fut extrême lorsque, dès la première heure du jour, le roi fut trouvé la dague dans la poitrine, une mare de sang au pied de sa couche.

[A suivre.]

## GUÉRI

"Il y a sept ou huit mois je fus atteint d'une toux, et sur-le-champ commençai à prendre une médecine largement annoncée comme un expectorant, et continuai à en faire usage, jusqu'à ce que j'en eusse pris environ six flacons. Au lieu de me donner du soulagement, cela alla de mal en pis. J'essayai de plusieurs autres remèdes, mais de tous en vain, et je ne pense pas avoir eu trois nuits entières de repos pendant ma maladie. Je finis par croire que la

## Consommation

avait pris possession de ma personne, et mes espérances de rétablissement étaient envolées. Je n'avais que la peau et les os, mais un de mes amis, qui avait été absent quelque temps, vint me voir. Il me recommanda d'essayer le Pectoral-Cerise d'Ayer et eut la bonté de m'en envoyer un flacon; je le pris, mais avec peu d'espoir de rétablissement. Je suis reconnaissant, cependant, de dire qu'il m'a guéri, et aujourd'hui je jouis de la meilleure des santes." — J. Wilmut Payne, Monrovia, Liberia.

## Le Pectoral-Cerise d'AYER

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Prompt à agir, sûr de guérir.

## Marché de Joliette.

Samedi, 2 Mai 1896

GRAINS.		cts.	cts.
Avoine par minot.....	0 35	0 37	
Orge par 50 lbs.....	0 00	0 00	
Blé par minot.....	0 00	0 00	
Pois par minot.....	0 85	0 90	
Sarrasin 50 lbs.....	0 55	0 60	
Blé d'Inde par minot.....	0 50	0 60	
Graine de mil do.....	1 75	2 00	
Graine de trèfle par lbs. 0	0 8	1 0	
Graine de trèfle blanc.....	0 12	0 15	

## VIANDES

Lard par 100 lbs.....	6 00	6 50
Lard frais par lbs.....	0 08	0 10
Lard salé do.....	0 10	0 11
Beuf par lbs.....	0 05	0 08
Mouton par lbs.....	0 06	0 08
Agneau par quartier.....	0 50	0 70
Veau do do.....	0 60	0 75

## VOLAILES ET GIBIERS

Poules par couple.....	0 50	0 60
Poulets do do.....	0 70	0 80
Dinde do.....	1 80	2 20
Oies do.....	1 40	1 60
Perdrix do.....	0 00	0 00

## LEGUMES ET FRUITS.

Patates (2 minots).....	0 40	0 50
Navets par minot.....	0 25	0 30
Carottes do.....	0 25	0 30
Oignons par minot.....	0 75	0 80
do par tresse.....	0 10	0 12
Ail par tresse.....	0 12	0 15
Fèves par minot.....	1 00	1 25
Choux (la pomme).....	0 05	0 08
Noix par minot.....	0 00	0 00
Pommes par minot.....	1 00	1 20

## LAITERIE ET DIVERS.

Beurre frais par lbs.....	0 10	0 18
do salé do.....	0 14	0 17
Œufs par douzaine.....	0 15	0 16
Saindoux par lbs.....	0 10	0 12
Sucre par lbs.....	0 07	0 08
Sirup d'érable par gallon.....	0 65	0 70
Miel par livre.....	0 13	0 15
Laine par livre.....	0 40	0 60
Laine en écheveaux par lb.....	0 60	0 65
Savon.....	0 05	0 06
Poaux par livre.....	0 02	0 03
Foin par cent bottes.....	9 50	10 00
Foin par botte.....	0 12	0 15
Paille par botte.....	0 06	0 08
Étoffe la verge.....	0 50	0 60

JOSEPH LEDUC, Clerc du Marché.

## A vendre ou à louer

Une terre située en la paroisse St-Charles Borromée, concession des Prairies, appartenant à Dame Ve Frs Desmarais, contenant 64 arpents en superficie, avec maison, hangar, grange et autres bâtisses, et un verger qui donne un bon revenu.

Cette terre est en bon état de culture et est dans des conditions très avantageuses, n'étant éloignée de la ville de Joliette que de vingt-cinq arpents.

Pour les conditions, s'adresser à D. DESORMIER, Notaire, 12 mars 2m, Joliette.

## Institutrices demandées

On demande plusieurs institutrices pour la prochaine année scolaire. Le français seul est enseigné dans les écoles de cette paroisse. Une institutrice ayant quelques années d'expérience dans l'enseignement et pouvant fournir de bonnes références sera préférée pour l'école du village.

S'adresser à M. A. H. LADOUCKER, Ste-Béatrix, 30av.4f

—Avez-vous besoin de vaisselle en faïence imitation ou en pierre. Allez tout droit au magasin de A. Gervais, Joliette. En bon canadien, il vendra ses articles de commerce à très bon marché. L'argent étant rare, il est en état de vous offrir des chances extraordinaires. Vives et laissez vivre.



## Le Cœur Manquait.

NEUDORF, T.N.W., CAN., Juin, 1891. (3) Ma fille avait une excellente santé, à venir jusqu'à 11 et à 12 ans, lorsqu'elle donna des signes de décoloration. Quelque temps après elle ressentit une douleur comme si le cœur lui manquait, et elle eût des convulsions très fortes. Plusieurs médecins remèdes furent employés pendant une année mais sans succès. Après avoir pris la première cuillerée du Tonic Nerveux du Père Koenig, les attaques disparurent et elle n'a pas eu depuis.

Certifié par le Rev. L. Streich. JOE. OTT. STREATOR, ILL., Déc. 5, 1890. Le Tonic Nerveux du Père Koenig est le meilleur que j'ai trouvé, c'est une grande bénédiction pour les gens affaiblis. Que Dieu vous bénisse! Bien respectueusement. SEUR ST. FRANCIS, O.S.F.

## GRATIS

Un Livre Précieux sur les Maladies Nerveuses et une bouteille échantillon, à n'importe quelle adresse. Les malades Pauvres recevront cette médecine gratis. Ce remède a été préparé par le Rév. Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant répandu sous sa direction par le

AGENTS: E. McGale, 2123, rue Notre-Dame, Montréal. Laroche & Cie, Québec.

## ETABLIS EN 1846

## La Fonderie de Joliette, JOLIETTE, P. Q.

## DU NOUVEAU POUR 1896

Cette manufacture offre en vente un grand nombre de

Moulins à Battre pour deux chevaux.

Moulins qui vanne à un cheval.

Hache Paille No 12 à la main ou avec deux chevaux.

Hache Paille No 9 à la main ou avec un cheval.

Hache Legumes.

Charrues on acier et en fonte. 9ma 1a

## DEPOT A JOLIETTE



## NOUS CONSEILLONS

## AUX HOTELIERS

## ET AUX Marchands licenciés

D'AVOIR TOUJOURS CETTE

## Célèbre Bière

DANS LEUR MAISON DE COMMERCE.

Elle n'est pas surpassée.

Vous pourrez vous en procurer chez

## S. P. CHAMPOUX,

Marchand-Epicier, Seul agent pour le District de Joliette.

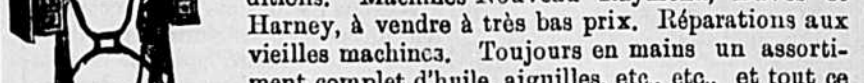
## J. B. LAFRENIERE,

PROFESSEUR DE PIANO, VIOLON, CORNET, CLARINETTE, Etc. Bureau chez M. Jubinville, en face du Collège, rue St-Charles Borromée, Joliette.

Leçons données à domicile et à bas prix. 5cde.1a

## MACHINES A COUDRE

NOUVELLE-WILLIAMS La meilleure du monde, à vendre à de bonnes conditions. Machines Nouveau Raymond, Daves et Harney, à vendre à très bas prix. Réparations aux vieilles machines. Toujours en mains un assortiment complet d'huile, aiguilles, etc., etc., et tout ce qui appartient aux machines à coudre en général.

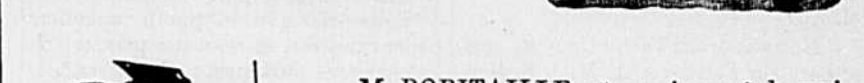


## PIANOS FEATHERSTON

EVANS BROS, KARN DE PREMIER CHOIX.

## ORGUES THOMAS et DOHERTY, les styles les plus variés.

Le tout à condition libérale.



M. ROBITAILLE est aussi agent de voitures d'une des meilleures manufactures d'Ontario. Ceux qui auront besoin de voitures, allez voir ses prix et ses conditions.

Une visite est sollicitée.

## J. C. ROBITAILLE,

Seul magasin de ce genre à Joliette.

## JOLIETTE, P. Q.

## VOUS QUI ÊTES CHAUVES

Vous dont les cheveux, autrefois NOIRS ou BLONDS, sont devenus prématurément gris, lisez attentivement les témoignages importants qui suivent.

TÉMOIGNAGE DE O. N. FRÉCHETTE, ECR., L. ROBITAILLE, ECR., PHARMACIEN. CHER MONSIEUR, Permettez-moi de vous offrir mes félicitations au sujet de votre excellente préparation, le RESTAURATEUR DE ROBSON, dont j'ai eu occasion d'apprécier les effets tout à fait merveilleux. Sur la recommandation d'une personne qui s'en servait, je me procurai une bouteille de ce Restaurateur, pour voir s'il aurait pour effet d'arrêter la chute de mes cheveux qui tombaient rapidement. J'en avais à peine fait cinq à six applications que mes cheveux cessèrent de tomber. Je recommanderai certainement à ceux qui favorisent leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

Bien à vous, O. N. FRÉCHETTE, Représentant la Maison Ira Gould & Fils, Montréal, 21 Novembre 1890.

TÉMOIGNAGE DE M. LE NOTAIRE U. LIPPÉ, ST-JEAN-DE-MATHA. Représentant du Comité de Joliette au Parlement Fédéral.

On fait usage depuis plusieurs années dans ma famille du RESTAURATEUR DE ROBSON pour la chevelure, et l'on se trouve très bien sous tous rapports de son emploi. Non-seulement ce Restaurateur rend aux cheveux gris leur couleur naturelle, mais il prévient la chute et favorise leur croissance. Suivant moi le RESTAURATEUR DE ROBSON est la préparation par excellence pour les cheveux.

U. LIPPÉ N.P. St-Jean-de-Matha, 15 Janvier 1886.

TÉMOIGNAGE DE CHARLES TELLIER, ECR., MARCHAND, ST-FÉLIX-DE-VALOIS. Je fais usage, depuis plusieurs années, du RESTAURATEUR DE ROBSON. Cette excellente préparation m'a donné la plus entière satisfaction pour les raisons suivantes: 1o Grâce à son usage, les cheveux recouvrent leur couleur primitive. Ainsi, mes cheveux, blanchis depuis plus de trente ans, sont revenus blonds comme dans le temps de ma première jeunesse.

2o Mes cheveux tombaient depuis longtemps lorsque je commençai l'usage du RESTAURATEUR DE ROBSON. Je n'avais pas encore employé la moitié d'une bouteille qu'ils cessèrent de tomber. Aujourd'hui mes cheveux tiennent mieux que jamais.

3o Ma femme, qui souffrait du même inconvénient (chute de cheveux), a employé le Restaurateur avec un succès tout aussi satisfaisant.

Mon fils, âgé de vingt-quatre ans, après une maladie de plusieurs mois, voit tomber ses cheveux de manière à lui faire croire qu'il allait devenir tout à fait chauve, quand, sur ma recommandation, il se met à faire usage du RESTAURATEUR DE ROBSON, dont l'emploi non-seulement arrête de suite la chute de ses cheveux, mais les fait pousser de nouveau et très vigoureusement.

3o En outre de ces qualités ci-dessus mentionnées, le RESTAURATEUR DE ROBSON nettoie la tête d'une manière vraiment admirable. Les peaux sèches disparaissent sans retard... CHARLES TELLIER. St-Félix-de-Valois, 19 Mars 1888.

## LE RESTAURATEUR DE ROBSON EST EN VENTE PARTOUT

À 50 cts la bouteille.

## PITUTE

Vous qui souffrez, depuis des années peut-être de cette affection désagréable qui vous rend la vie si pénible, vous croyez probablement que votre maladie est incurable. Vous avez peut-être essayé bien des remèdes, eu recours à bien des médecins, sans soulagement appréciable. Rassurez-vous. Reconnaissez une victime de cette maladie si souffrante.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien, "Je crois de mon devoir de vous faire part du bien que j'ai ressenti par l'usage des PILULES ANTIBILIEUSES de Dr NEY."

"J'étais fort souffrant depuis 3 ans. J'étais sujet au mal de cœur, à la PITUTE, je ne ressentais aucun goût pour la nourriture, mes forces allaient s'affaiblissant... Je n'adressai à plusieurs médecins dont l'un de réputation notable et de plus de 30 ans de pratique. Je pris leurs médicaments pendant plusieurs mois, mais sans effets marqués. Je ne pus parvenir à me faire purger suffisamment et la PITUTE continuait de me faire souffrir."

"Sur votre avis, j'essayai les PILULES de Dr NEY. L'effet fut immédiat. La PITUTE disparut comme par enchantement et je redevins un homme nouveau."

"Merci mille fois pour m'avoir fait connaître un médicament aussi précieux."

CUTHBERT JUBINVILLE, St-Thomas, 20 Juin 1891.

Les Pilules de Dr Ney sont en vente partout à 25 cts la boîte.

SEUL PROPRIÉTAIRE L. ROBITAILLE, Chimiste JOLIETTE, P. Q.

## VIN STE-EMELIE!

TONIQUE FORTIFIANT STIMULANT.

## J. S. AYBRAM,

JOLIETTE, P. Q. Ce vin produit une grande quantité de sang, étant de pur raisin; il est le sauveur des personnes faibles de sang et de constitution malade.

—En vente chez— MM. R. Stafford, S. P. Champoux, G. Champoux, G. Lafortune, Camille Barrette, Joseph Roy, Joliette.

Abonnez-vous à